



Conseil économique  
et social

Distr.  
LIMITÉE

E/ICEF/1996/P/L.28  
28 novembre 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE  
Conseil d'administration  
Première session ordinaire de 1996  
22-26 janvier 1996  
Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

POUR SUITE À DONNER

NOTE DE STRATÉGIE CONCERNANT LE PROGRAMME DE PAYS\*\*

Malaisie

RÉSUMÉ

Le Directeur général présente la note de stratégie concernant le programme de la Malaisie pour un programme de coopération pour la période 1997 à 2000.

La Malaisie a maintenu un taux de croissance économique élevé, atteignant 8 % par an et ses indicateurs sociaux pour les enfants et les femmes expriment une performance vigoureuse. La Malaisie a atteint tous les objectifs à mi-parcours, excepté pour ce qui est de la carence en iode et de la malnutrition, qui sévit à un faible degré dans certaines zones. Les affections respiratoires aiguës demeurent une cause importante de mortalité infantile. La famille élargie s'est largement transformée en famille nucléaire; il en est résulté de nouveaux modes de soins aux enfants, et des problèmes nouveaux comme les cas de plus en plus fréquemment signalés de violence contre les enfants, de délinquance juvénile et d'abus occasionnel de drogues.

Le programme de pays proposé visera à aider à atteindre les objectifs pour l'an 2000, à faciliter l'application et le suivi de la Convention relative aux droits de l'enfant et à rechercher des possibilités et des

\* E/ICEF/1996/2.

\*\* Un additif à ce rapport incluant la recommandation finale du programme de pays sera soumis au Conseil d'administration pour approbation à sa troisième session ordinaire de 1996.

mécanismes permettant à la Malaisie de participer à l'effort mondial de développement pour les enfants. Les deux principales stratégies sont la mise en place d'une capacité nationale ainsi que la promotion et la mobilisation sociale. La première se concentrera sur la création d'une capacité locale, particulièrement en favorisant la participation familiale et communautaire. La promotion et la mobilisation sociale consisteront en études et échanges de données d'expérience portant sur les problèmes des enfants et le partenariat. Le programme contribuera à la stratégie en évolution de l'UNICEF sur les rôles potentiels des pays nouvellement industrialisés pour l'amélioration du bien-être des enfants.

## LA SITUATION DES ENFANTS ET DES FEMMES

1. Participant au miracle économique de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, la Malaisie a constamment maintenu un fort taux de croissance économique, atteignant plus de 8 % par an. Les investissements publics ont été élevés dans le secteur énergétique, les communications, les transports, les projets de mise en valeur des ressources humaines et de développement social. S'attachant à une stabilité macro-économique, la Malaisie a maintenu la stabilité des prix, un taux d'inflation relativement faible, un taux élevé d'emplois et a éprouvé une croissante pénurie de main-d'oeuvre. Le revenu par tête est estimé à 3 200 dollars par an et la proportion de la population se trouvant au-dessous du niveau de pauvreté a été ramenée de 60 % en 1960 à moins de 13,5 % en 1993.
2. Les succès de la Malaisie peuvent être attribués à un gouvernement fort et à une volonté politique déterminée, concentrée sur une approche équilibrée de la croissance économique et du développement social avec un plan délibéré de réduire la pauvreté. La Malaisie dispose d'une administration bien formée et compétente qui se consacre, à tous les niveaux, à l'exécution et au suivi de programmes concrets. En outre, l'infrastructure matérielle et institutionnelle est bien développée, le secteur privé puissant, les organisations non gouvernementales (ONG) et les communautés universitaires motivées, tout cela contribuant à un développement économique et social et à une société qui a le souci d'autrui.
3. En 1992, le Gouvernement a approuvé un Plan national d'action (PNA) pour la survie, la protection et le développement des enfants au cours de la décennie, dans le cadre du deuxième Plan général des perspectives de la Malaisie (1991-2000). En février 1995, confirmant sa politique en faveur des enfants, la Malaisie a ratifié la Convention relative aux droits de l'enfant.
4. La Malaisie a atteint et confirmé la plupart des objectifs de mi-parcours de la décennie, à l'exception des troubles dus à la carence en iode et de la malnutrition qui subsiste sous une forme atténuée dans quelques poches. Elle peut atteindre la plupart des objectifs fixés par le Sommet mondial pour les enfants. Les affections respiratoires aiguës demeurent la principale cause de la mortalité infantile. En 1993, la proportion de la population qui a eu accès à l'eau potable et à des installations sanitaires avait atteint 90 et 95 % respectivement.
5. Au cours des récentes décennies, la Malaisie a beaucoup investi dans l'éducation et dans la mise en valeur des ressources humaines. Les indicateurs sociaux de la situation des enfants et des femmes ont montré des progrès également importants. Le taux de mortalité infantile a été ramené de 73 pour 1 000 naissances vivantes en 1971 à 13 en 1993, et le taux de mortalité des enfants au-dessous de 5 ans est passé de 105 à 17 pour 1 000 naissances vivantes au cours de la même période. Le taux d'alphabétisation des adultes hommes et femmes a augmenté de 71 et 48 % en 1970 à 91 et 83 % respectivement en 1993. L'écart entre les sexes dans les taux de scolarisation primaire brute, qui était de 108 % pour les garçons et 73 % pour les femmes en 1960, a disparu avec 99 % de scolarisation pour l'un et l'autre sexe en 1992. La proportion d'enfants atteignant le cinquième degré scolaire est de 98 %, plus de 50 % des enfants d'âge préscolaire fréquentant l'école préprimaire.

6. Au cours des dernières décennies, on a observé un exode rural et la famille élargie tend à devenir la famille nucléaire. En même temps, un nombre croissant de femmes sont arrivées sur le marché du travail; en conséquence, dans certains cas, les parents n'ont pas pu consacrer suffisamment de temps à l'éducation des enfants et aux soins aux plus jeunes enfants. Ces questions d'éducation des enfants, qui se posent de plus en plus, nécessitent une action conjointe des parents, des écoles et des communautés. On a signalé également des cas de violence contre les enfants, de délinquance juvénile et d'abus occasionnel de drogues.

7. En octobre 1995, le Ministère de l'unité nationale et du développement social a réuni un Forum consultatif sur les soins aux enfants en Malaisie en 2020. Ce forum a permis à des représentants des ministères intéressés, des ONG, du secteur privé, du monde universitaire, des médias et de l'UNICEF de procéder à un échange de vues sur les problèmes et les priorités en ce qui concerne les enfants en Malaisie pour les 25 prochaines années. Cet échange a été une contribution à la planification nationale en ce qui concerne les enfants dans la perspective de ce que la Malaisie appelle "Vision 2020", calendrier et ensemble d'objectifs et de défis à relever en fonction duquel la Malaisie évaluera dans quelle mesure elle est devenue une société industrialisée ayant atteint sa pleine maturité économique, équitable et soucieuse du bien-être de chacun de ses citoyens.

#### ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA COOPÉRATION PASSÉE

8. Étant donné les résultats de la Malaisie et le niveau de son développement, la contribution de l'UNICEF a été financièrement modeste. Le programme de coopération a été axé sur les objectifs pour l'an 2000, le PNA et la ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant. On s'est ainsi rendu compte de la nécessité d'adapter des objectifs globaux au cadre de la Constitution de la Malaisie et à sa culture. Le système de prestation de services des pouvoirs publics a la capacité voulue et a donné une suite positive aux objectifs fixés par le Sommet mondial pour les enfants. Ces programmes concrets ont été exécutés dans l'intérêt de tous, en accordant une attention particulière aux groupes défavorisés. La coopération a appuyé des études sur le développement de la première enfance et sur les violences aux enfants, ainsi qu'une enquête sur les carences en iode. L'UNICEF a aidé à la formation de spécialistes de la protection de l'enfance en ce qui concerne les violences et la négligence dont sont victimes les enfants, la formation de sages-femmes traditionnelles au Sabah et au Sarawak, et deux approches novatrices pour faire reculer la mortalité infantile. Ces programmes ont montré la volonté des pouvoirs publics de réduire la disparité dans les domaines de la survie et du développement de l'enfant, et de s'occuper des problèmes de protection qui se posent.

9. Le programme de coopération a fourni une nouvelle occasion de placer l'enfant et la femme en Malaisie au centre des efforts nationaux dans le cadre de Vision 2020 en élargissant les réseaux de soutien des communautés, des ONG, du secteur privé, des médias et de la communauté universitaire. Cette constitution d'un réseau institutionnel en Malaisie fait partie de sa stratégie de développement et pourrait faciliter encore l'application et le suivi des dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant.

10. Dans le cadre du partenariat de l'UNICEF avec les pays à revenu moyen, le programme de coopération a reconnu le potentiel, qui est celui de la Malaisie, de contribuer d'une manière créative à la survie, au développement et à la protection des enfants dans d'autres pays en développement d'Asie ainsi que dans d'autres parties du monde.

#### STRATÉGIE PROPOSÉE POUR LE PROGRAMME DE PAYS

11. Le programme de coopération pour la période 1997-2000 aura trois grands objectifs : a) aider à réaliser les objectifs pour l'an 2000; b) faciliter l'application et le suivi des dispositions de la Convention relative aux droits de l'enfant; et c) étudier les possibilités et les mécanismes permettant à la Malaisie de contribuer aux efforts de développement en ce qui concerne les enfants dans d'autres pays en développement d'Asie et dans d'autres parties du monde.

12. Les objectifs spécifiques du programme sont : a) aider à la prévention des affections aiguës des voies respiratoires et aux soins des nouveau-nés dans le cadre de la stratégie visant à réduire les taux de mortalité infantile; b) continuer à soutenir le programme d'aide à la maternité dans le cadre d'une réduction de la mortalité maternelle; c) soutenir les programmes visant à réduire les carences en micronutriments dans le cadre de l'élimination de la malnutrition; d) améliorer la qualité des soins aux enfants en bas âge et de l'éducation préscolaire; e) soutenir les initiatives communautaires dans la détection précoce et la prévention des violences et de la négligence en ce qui concerne les enfants et renforcer la compétence des parents en ce qui concerne les pratiques de soins aux enfants; f) encourager les initiatives de soutien à la participation des enfants et des jeunes aux activités et aux responsabilités vis-à-vis de la famille, de l'école et de la communauté; et g) soutenir les efforts du Gouvernement en vue de constituer un réseau d'activités avec les organisations malaisiennes intéressées aux questions concernant les enfants et étudier les moyens éventuels d'établir ou de renforcer des liens avec des organisations analogues dans d'autres pays d'Asie et ailleurs dans le monde.

13. La stratégie de programme de pays comprendra la mise en place d'une capacité qui tiendra compte de l'importance du système existant de prestation de services. L'accent sera mis sur la mise en place de moyens locaux, particulièrement en favorisant la participation familiale et communautaire. C'est ainsi qu'on contribuera à la détection et à la gestion par la communauté des affections graves des voies respiratoires, à la formation de sages-femmes et de personnel de santé pour améliorer les conditions d'accouchement et sensibiliser les mères à la nécessité d'examen prénatal et, particulièrement, à la prévention du tétanos néo-natal. Dans le même ordre d'idée, on améliorera les connaissances des parents en matière de soins aux enfants, la détection précoce par les parents, les familles et les communautés des cas de violence et un contrôle par la communauté de la situation des enfants. Une autre dimension de la mise en place d'une capacité sera le soutien apporté à l'établissement de liens institutionnels et de coordination des diverses administrations publiques dans des cas comme la collecte et l'analyse de données sur les enfants, ainsi que la coordination entre divers organismes publics et privés s'occupant de programmes de garderies d'enfants et d'éducation préscolaire ainsi que de

programmes de formation pour les enseignants et le personnel d'éducation préscolaire et de garderie.

14. Les stratégies de promotion et de mobilisation sociale comporteront un appui aux études sur le développement de l'enfant, la protection, la participation et la responsabilité, et une analyse critique des initiatives et programmes couronnés de succès dans ces domaines en vue de renforcer la promotion et de susciter la sensibilisation de la population. Cet aspect comprendra des échanges d'idées, de données d'expérience et d'initiatives portant sur les problèmes de l'enfance et intéressant des organismes publics, des autorités religieuses, la communauté universitaire, les ONG, les instituts de formation et de recherche, les médias et le secteur privé pour améliorer leur contribution à la protection de l'enfance. Un nouvel élément consistera à rechercher les stratégies et mécanismes permettant à la Malaisie de participer avec des pays en cours d'industrialisation et d'autres pays d'Asie à un échange de données d'expérience, d'assistance technique, de formation, d'analyse des politiques et de recherche conjointe sur les problèmes de l'enfance. Ce sera là une contribution importante du programme de pays en Malaisie et cela fera ainsi évoluer la stratégie de l'UNICEF pour encourager et renforcer le rôle et la contribution des pays en voie d'industrialisation en Asie et dans d'autres régions du monde en ce qui concerne le bien-être des enfants. Le dialogue avec des partenaires publics devra se poursuivre durant le processus de planification du programme de pays qui continuera vraisemblablement au cours de toute la période de programmation.

#### BUDGET ESTIMATIF DE PROGRAMME

15. Le budget estimatif de programme en ce qui concerne les ressources générales sera fondé sur un dialogue continu avec le Gouvernement malaisien pendant les prochains mois. Les possibilités et les mécanismes de financement complémentaire seront analysés en tant que parties du processus de planification.

#### Coopération estimative au programme, 1997-2000<sup>a</sup>

(En milliers de dollars des États-Unis)

<u>Masse commune des ressources</u>	<u>Financement complémentaire</u>	<u>Total</u>
3 000	<sup>b</sup>	3 000

<sup>a</sup> Il s'agit uniquement de chiffres indicatifs qui sont sujets à modification une fois que le total des données financières sera mis au point.

<sup>b</sup> Le montant du financement complémentaire sera décidé ultérieurement après de nouvelles discussions.

-----